



Concours : CAPLP externe

Section : ECONOMIE ET GESTION

Option : Gestion - Administration

Session 2017

Rapport de jury présenté par : Didier MICHEL

Président du jury

Cette session du concours démontre que les candidats semblent de plus en plus au fait des enjeux pédagogiques et didactiques portés par la spécialité gestion administration. Après trois sessions, il semble que les axes de professionnalisation, la prise en compte des élèves par des stratégies de différenciation soient de mieux en mieux compris et assimilés par les candidats. Certaines faiblesses plus structurelles persistent notamment en ce qui concerne l'appropriation inégale du socle de connaissances juridiques et économiques, une culture du monde socio-économique encore fragile ou encore le manque d'agilité dans les analyses purement quantitatives. Gageons que la prochaine session s'inscrira encore dans cette perspective d'évolution positive.

Que les membres du jury ainsi que le directoire soient remerciés pour leur sens de l'engagement, leur « exigence bienveillante » envers les candidats, la richesse des échanges qui sont à l'image des grands professionnels de l'éducation qu'ils sont.

Didier Michel



SOMMAIRE

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	4
Épreuve de synthèse	4
Statistiques	4
Observations des membres du jury	4
Observations générales	4
Observations dossier par dossier	5
Conseils aux candidats	5
Épreuve de spécialité	6
Statistiques	6
Observations générales des membres du jury	6
Observations dossier par dossier	7
ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION	11
Épreuve de mise en situation professionnelle	11
Statistiques	11
Attentes du jury	11
Exigences de l'épreuve	12
Erreurs récurrentes	12
Conseils pratiques	12
Épreuve sur dossier	13
Statistiques	13
Remarques du jury	13

Épreuves écrites d'admissibilité

Épreuve de synthèse

Statistiques

Nombre de copies corrigées : 476 copies

Notes	N<5	5 ≤ N < 8	8 ≤ N < 10	10 ≤ N < 12	12 ≤ N < 15	N ≥ 15
% 2017	25,42	26,89	15,13	10,71	13,66	8,19

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	32,56 %
--	---------

Note la plus basse /20	0
Note la plus haute /20	20
Moyenne générale de l'épreuve /20	8,19

Observations des membres du jury

Le sujet de l'épreuve de synthèse :

- La note de synthèse : le sujet était centré sur une approche à la fois économique, juridique et managériale. Les documents proposés faisaient référence à des fondamentaux du programme d'économie-droit en Lycée Professionnel, à un extrait de programme et à un exemple de sujet d'examen. Ils présentaient des cas d'entreprise.
- Les questions : quatre questions économiques ou juridiques à portée didactique étaient proposées. La plupart des questions étaient doubles et appelaient une réponse complète.

Observations générales

A/ Sur la forme

Les points positifs

Un certain nombre de copies présentent des qualités rédactionnelles et de présentation. Des candidats maîtrisent bien la technique de la note de synthèse.

Les points d'amélioration

Le soin apporté à la copie, orthographe, syntaxe, ratures et lisibilité, doivent être améliorés. Les références aux documents doivent être systématiquement notées.

B/ Sur le fond

Les points positifs

Les candidats sont globalement mieux préparés à l'épreuve. L'exploitation pédagogique est plus efficace. Le jury note que l'écart entre les candidats préparés et les candidats non préparés se creuse.

Les points d'amélioration

Le jury a mis en évidence un manque de problématisation du sujet. On observe parfois l'absence de lien entre le plan, les différentes parties du plan et les documents fournis.

Les différentes parties sont souvent traitées de manière inégale et déséquilibrée.

L'analyse du sujet se résume souvent à une recopie des documents et à des paraphrases.

Pour ce qui est des connaissances, on note des lacunes sur le plan économique et un niveau trop scolaire. Les concepts ne sont pas hiérarchisés par rapport aux exemples donnés.

Observations dossier par dossier

A/ Note de synthèse argumentée

Les documents sont parfois présentés dans l'ordre du sujet et non judicieusement utilisés au service de la problématique. Le corpus est mal analysé, sous exploité et des éléments personnels sont quelquefois introduits. Certains candidats ne respectent pas le nombre de mots indiqué. Les titres ne sont pas toujours suffisamment apparents voire inexistantes. Inversement, des copies présentent des introductions et conclusions bien rédigées qui donnent de l'intérêt à la production.

B/ Questions à portée didactique à caractère juridique

Des connaissances précises sont attendues. Certaines réponses sont erronées.

C/ Questions à portée didactique à caractère économique

Les questions économiques sont traitées de manière très superficielle et approximative. La référence aux auteurs et théories est très rare. Le vocabulaire employé est parfois insuffisamment précis. Certaines réponses sont hors-sujet et parfois sommaires.

Conseils aux candidats

Pour la préparation de l'épreuve

Les candidats doivent impérativement posséder une culture juridique et économique, notamment grâce à la lecture d'articles de fonds et d'actualité. La maîtrise des concepts et des connaissances est indispensable et une prise de recul est nécessaire à la qualité de l'analyse et de l'argumentation.

D'autre part, une maîtrise des règles méthodologiques de la note de synthèse est requise, afin de garantir une efficacité lors de l'épreuve (bonne gestion du temps) ainsi qu'une production de qualité.

Pour cela un entraînement paraît indispensable.

Pendant l'épreuve

Note de synthèse argumentée

Il est impératif d'organiser et de maîtriser la démarche. Cela passe par une lecture attentive des consignes et des documents qui conduisent à une analyse débouchant sur l'établissement d'une problématique explicite et claire. La problématique n'est ni une définition, ni une démonstration, ni un exposé. Le raisonnement est ensuite développé au travers de la question posée transformant le sujet en débat lié au thème abordé et

apportant successivement des réponses partielles. Le plan découle de ce questionnement et amène les réponses, il doit être solidement structuré (brouillon nécessaire).

Les documents pédagogiques du sujet doivent être intégrés dans la note de synthèse au même titre que les autres documents. Des éléments personnels ou hors corpus ne doivent pas apparaître dans la synthèse.

Les connecteurs logiques doivent être employés de manière appropriée. Les différentes parties doivent être bien marquées. La démarche doit être analytique : il ne s'agit pas de juxtaposer des extraits du corpus.

Une conclusion est attendue.

Questions à portée didactique à caractère juridique/à caractère économique

Les réponses doivent correspondre à la question (précision et exhaustivité) et présenter les concepts et des exemples pour les illustrer.

Pour l'ensemble de l'épreuve

Une étape de contrôle et relecture est indispensable et à prévoir pour une bonne gestion du temps.

Épreuve de spécialité

Statistiques

Nombre de copies corrigées : 492

Notes	N<5	5 ≤N< 8	8 ≤N< 10	10≤N<12	12≤N<15	N≥15	Totaux
Nombre	171	191	61	41	26	2	492
% 2017	34,41	38,43	12,27	8,25	5,23	0,40	100

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	14,02
--	-------

Note la plus basse / 20	0,17
Note la plus haute / 20	16,83
Moyenne générale de l'épreuve /20	6,33

Observations générales des membres du jury

A/ Sur la forme

Parfois une introduction générale précède le traitement du sujet ou d'un dossier. De même certains candidats recopient la question. Ces démarches ne sont pas attendues car elles ne sont pas valorisées. Les candidats doivent veiller à ne pas reporter leur nom sur la copie. Certaines copies ont dû être écartées pour rupture d'anonymat.

Les points positifs

Le jury a apprécié les copies soignées et structurées qui répondent aux exigences des organisations (tableaux, notes, mels...). Les intitulés des dossiers sont clairement indiqués.

Les points d'amélioration

Une présentation des réponses en lien avec les exigences professionnelles contextualisées au sujet est attendue. Le jury attend des candidats qu'ils :

- Évitent les abréviations, les ratures et les phrases incomplètes,
- Présentent leurs réponses de manière professionnelle en utilisant une forme adaptée (tableaux, notes),
- Apportent un soin particulier à la copie (écriture lisible...).

B/ Sur le fond

Les points positifs

Les candidats se sont imprégnés du contexte professionnel pour répondre à la problématique posée même si la plupart pouvait démontrer une meilleure connaissance de l'entreprise et de ses finalités. L'exploitation documentaire est judicieuse et l'analyse pertinente.

Les points d'amélioration

Le jury attend du candidat qu'il :

- dispose d'un niveau de culture scientifique et technique dans les domaines administration et gestion qui soit au niveau attendu du concours ;
- prenne le temps de s'imprégner du contexte professionnel ;
- s'adresse au destinataire identifié dans le contexte de l'entreprise ;
- contextualise l'argumentation et la synthétise afin d'éviter les paraphrases ;
- utilise un langage professionnel précis et adapté et qu'il limite les abréviations ;
- analyse et argumente de manière ciblée ses propositions en lien avec le questionnement ;
- s'installe dans la fonction qui lui est attribuée ;
- respecte les consignes.

▪ Observations dossier par dossier

A/ Dossier 1 : Une recherche d'opportunité sur le marché italien

Les attentes du jury :

Le dossier demandait au candidat de s'imprégner du contexte afin de réaliser une sélection d'informations, qui amène une production pertinente dans une forme professionnelle aidant à la décision à savoir :

- exploiter une documentation, sélectionner, organiser,
- argumenter, proposer, s'exprimer à l'écrit,
- identifier des partenaires pour accompagner le développement à l'international.

Le jury constate parfois que les réponses des candidats ne sont pas adaptées au contexte et aux besoins de l'entreprise.

Certains candidats ont perdu beaucoup de temps à rappeler inutilement le contexte, le pré-projet validé par l'entreprise au détriment de la qualité des réponses synthétiques attendues. Le corpus documentaire est mal exploité car souvent recopié sans analyse ou sans mise en évidence de son utilité dans le processus de décision. La structure des productions est souvent confuse et non conforme aux attentes professionnelles

B/ Dossier 2 : L'optimisation des commandes

Les attentes du jury :

- repérer et organiser des données
- manipuler des données de gestion
- expliciter la démarche et en vérifier la vraisemblance des résultats

Il est important que les candidats exploitent correctement et de manière fiable les données de gestion. Les données doivent être structurées et organisées dans un enchaînement logique et cohérent. Les candidats doivent être attentifs à la vraisemblance des résultats.

Peu de candidats ont traité le dossier entièrement, ils ont éprouvé des difficultés de compréhension de l'énoncé et au niveau des calculs.

C/ Dossier 3 : Un nouvel appui RH

Les attentes du jury :

- comparer deux dispositifs et argumenter un choix,
- dégager des compétences en vue d'un recrutement,
- proposer un document préparatoire à une annonce.

Le candidat prépare un recrutement à partir du dispositif choisi. Il en dégage les compétences nécessaires en vue d'un recrutement. Il rédige un document préparatoire à une annonce qui s'appuie sur les compétences et les missions (activités) à mener. Des candidats manquent de connaissances relatives au recrutement, confondent compétences et activités (missions) professionnelles. Trop souvent, les deux dispositifs sont mis en parallèle sans aucune analyse comparative.

Question relative à une problématique de professionnalisation
--

Les attentes du jury sur ce dossier liées à la définition de l'épreuve sont :

- Mobiliser ses connaissances scientifiques et techniques,
- Démontrer ses compétences pratiques et théoriques.

Le jury attend :

- Des éléments de connaissances scientifiques et techniques,
- Une adaptation du propos au contexte d'entreprise,
- Un traitement pertinent du sujet (problématique, définitions, enjeux),
- Un propos structuré.

Dominante administrative : En quoi la mise en place d'un système de type PGI / ERP modifie t'elle les activités et process administratifs internes de l'entreprise ?

On attend du candidat qu'il :

- situe sa réflexion dans le contexte de l'entreprise,
- mobilise ses connaissances scientifiques sur le PGI et ses connaissances managériales,
- souligne la stratégie de facilitation de l'implantation d'un PGI,
- argumente.

Dominante gestion : En quoi la mise en place d'un système de type PGI / ERP facilite t'elle le suivi de la rentabilité de l'entreprise et les relations avec les partenaires externes ?

On attend du candidat qu'il :

- situe sa réflexion dans le contexte de l'entreprise,
- qualifie ses connaissances techniques des outils de gestion,
- souligne les apports du PGI en termes d'efficacité et présente les différents modules, les interactivités et les enjeux,
- argumente avec pertinence de façon structurée sa réponse.

D'un point de vue général, les candidats manquent de connaissances sur le PGI, sur son architecture et sur les enjeux administratifs et de gestion. La réponse apportée est souvent déconnectée de la problématique posée.

Conseils aux candidats

Pour la préparation de l'épreuve :

- Travailler les fondamentaux et les questions disciplinaires liés aux différents domaines de la gestion-administration au niveau master : communication, organisation, gestion, ressources humaines ;
- S'imprégner du fonctionnement et des pratiques des organisations ;
- Connaître les environnements numériques d'entreprise ;
- Prendre connaissance des rapports de jury, des sujets des années précédentes ;
- Travailler les compétences rédactionnelles.

Pendant l'épreuve :

- Les deux parties sont indépendantes, mais liées par le contexte de l'entreprise ;
- Les données fournies par le sujet et les annexes doivent être utilisées de manière judicieuse et pertinente ;
- L'exploitation du corpus documentaire est valable pour les deux parties du sujet. La prise en considération du contexte professionnel doit apparaître dans le traitement de l'ensemble du sujet ;
- La gestion du temps doit permettre de traiter tous les dossiers ;
- Le candidat veillera à respecter les conditions d'anonymat ;
- Les travaux demandés doivent être présentés de manière professionnelle.

Partie 1 :

- Une synthèse et une exploitation des données sont attendues au service de réponses argumentées dans un contexte défini tout en adoptant une posture professionnelle.
- Le candidat veillera à inscrire ses réponses dans le cadre du scénario proposé par le sujet en utilisant un champ lexical professionnel, économique et juridique.

Partie 2 :

- Une synthèse et une exploitation des données sont attendues au service de réponses argumentées dans un contexte défini tout en adoptant une posture professionnelle.
- Le candidat veillera à inscrire ses réponses dans le cadre du scénario proposé par le sujet en utilisant un champ lexical professionnel, économique et juridique.

Épreuves orales d'admission

Épreuve de mise en situation professionnelle

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : **182 sur 199 admissibles**

Notes	N<5	5 ≤ N < 8	8 ≤ N < 10	10 ≤ N < 12	12 ≤ N < 15	N ≥ 15
% 2017	20%	22%	9%	6%	17%	25%

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	48%
--	------------

Note la plus basse /20	1
Note la plus haute /20	20
Moyenne générale de l'épreuve /20	9.9

Attentes du jury

Au niveau général

- Le candidat doit avoir une connaissance du RAP (référentiel d'activités professionnelles), du REC (référentiel des épreuves certificatives) et du guide pédagogique en baccalauréat professionnel GA,
- Le candidat doit faire preuve de créativité dans sa réalisation pédagogique,
- Le jury attend une expression orale claire et dynamique ainsi qu'une bonne capacité d'écoute.
- Le jury attend du candidat une posture et une tenue vestimentaire professionnelles.

Au niveau de l'exposé

- Le jury attend un exposé structuré où il retrouvera :
 - Une mise en situation en face à face pédagogique réaliste et cohérente avec des exemples concrets intégrant un espace professionnel (environnement physique et numérique) dédié au baccalauréat professionnel GA,
 - Une déclinaison de la production pédagogique en lien avec le référentiel : les intentions pour les élèves, une justification des choix pédagogiques, les savoirs mobilisés, les liens avec les PFMP, les différents dispositifs et les transversalités possibles.
 - Le rôle et les activités de l'enseignant et de l'élève.

Au niveau de l'entretien

- Le jury attend du candidat :
 - Une écoute active lors des échanges.
 - Une capacité à faire preuve de réactivité et de réflexivité.
 - Une capacité à prendre du recul par rapport à ses propositions et à imaginer d'autres stratégies pédagogiques.
 - Une capacité à faire preuve de dynamisme et de curiosité.

- Une capacité à prendre en compte les problématiques liées à la spécificité.

Exigences de l'épreuve

- Une connaissance des enjeux, des modalités d'enseignement.
- Une vision précise de l'évaluation en Baccalauréat professionnel Gestion Administration.
- Une réalisation pédagogique professionnelle et structurée, avec une animation réaliste.
- Une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel).

Erreurs récurrentes

- Une utilisation de ressources sans appropriation, ni réflexion, ni analyse personnelle.
- Une présentation d'un cours magistral.
- Une mauvaise connaissance du « scénario pédagogique » à visée professionnalisante (objectifs et conception).
- Des hors sujets.
- La non-prise en compte de la totalité du sujet.
- Une méconnaissance des spécificités de la voie professionnelle.
- Une organisation pédagogique peu ou pas présentée.
- Une approche dichotomique entre les enseignements de la gestion et de l'administration.

Conseils pratiques

- Le jury recommande au candidat de :
 - S'appuyer sur les recommandations du rapport de jury.
 - Observer les pratiques pédagogiques en lycée professionnel.
 - Connaître les modalités et les exigences de l'épreuve.
 - S'appropriier le référentiel et le guide d'accompagnement pédagogique, pour identifier et utiliser à bon escient la terminologie employée.
 - S'informer sur les finalités et les spécificités inhérentes au baccalauréat professionnel GA et consulter les sites à usages pédagogiques. (exemple : le site national CERPEG <http://www.cerpeg.fr/info/>)
 - Exposer une production pédagogique personnelle.
 - Ne pas limiter sa présentation à la production d'une fiche pédagogique.
 - Prendre du recul quant à l'utilisation éventuelle de manuels scolaires et ne pas se contenter d'en faire une exploitation linéaire.
 - S'inspirer de son éventuelle expérience professionnelle et la réinvestir.
 - Présenter éventuellement son parcours mais de manière brève.
 - Connaître les enjeux des périodes de formation en milieu professionnel et leur interaction avec la formation en établissement scolaire.
 - Tenir compte des diverses contraintes du sujet (niveau d'enseignement, contexte spécifique...).

Épreuve sur dossier

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : **184 sur 199 admissibles**

Notes	N<5	5 ≤ N < 8	8 ≤ N < 10	10 ≤ N < 12	12 ≤ N < 15	N ≥ 15
% 2017	14%	23%	8%	10%	21%	24%

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	64%
--	-----

Note la plus basse /20	1
Note la plus haute /20	20
Moyenne générale de l'épreuve /20	10.5

Remarques du jury

Sur les dossiers

Forme :

Davantage de dossiers présentent une qualité éditoriale professionnelle.

Le jury a apprécié :

- Une qualité de forme qui facilite le repérage des thèmes exploitables,
- Des annexes lisibles et aérées,
- Des annexes non didactisées.

Le jury a regretté :

- Des dossiers sans qualité éditoriale professionnelle (pagination, reliure, etc.),
- Des dossiers présentés avec peu ou pas d'annexes,
- Le manque de lisibilité de certains documents fournis.

Fond et structure :

Le jury a apprécié :

- Un contexte professionnel réel,
- Des dossiers complets, synthétiques et structurés, couvrant un large champ de situations professionnelles,
- Une diversité et une richesse des annexes en rapport avec les thématiques du dossier,
- Une conception réfléchie du dossier documentaire permettant de répondre plus facilement aux attentes à condition d'effectuer des choix.

Le jury a regretté :

- Un contexte professionnel imprécis,
- Des annexes orientées vers une thématique professionnelle trop restreinte,
- Des documents non empruntés à une situation réelle,
- Un dossier documentaire présentant une exploitation pédagogique,
- La présence d'annexes obsolètes ou fictives, dénaturées, déjà didactisées,
- Une présentation inutile du référentiel,
- Les dossiers non conformes à la définition de l'épreuve,
- Des dossiers hors sujet (RAEP, "copier-coller" d'une présentation d'entreprise, ne relatant pas une expérience professionnelle observée ou vécue).

Sur les prestations

La majorité des prestations répond aux exigences de l'épreuve.

Exposé

Les meilleurs exposés présentent, avec une communication aisée, structurée, convaincante et illustrée :

- Une démarche rigoureuse de didactisation du contexte, des documents et des savoirs associés,
- Une transposition didactique pertinente avec une articulation entre les savoirs associés visés et le dossier documentaire (10 pages et annexes),
- Des connaissances scientifiques et techniques solides.

Le jury a regretté :

- Un exposé déconnecté des savoirs associés,
- Une présentation de séquence pédagogique en lieu et place d'une transposition didactique,
- Un manque d'appui sur les savoirs associés pour réaliser la transposition didactique,
- Une difficulté à faire la différence entre les champs disciplinaire, pédagogique et didactique,
- Un exposé qui ne traite pas du sujet proposé,
- Un manque de structuration de l'exposé.

Entretien

Le jury a apprécié :

- Les entretiens où le candidat associe des réflexions sur l'activité à des savoirs associés,
- Les entretiens où le candidat prend en compte la progressivité dans la construction des savoirs,
- Les entretiens où le candidat démontre sa capacité d'écoute, de réflexion et d'ouverture,
- Les propos fluides, les argumentations pertinentes,
- Les entretiens où le candidat démontre sa maîtrise des objectifs de la formation Gestion-Administration,
- Les entretiens où le candidat démontre sa connaissance de l'institution et des valeurs de la République.

Le jury a regretté :

- Une insuffisante maîtrise et prise en compte des savoirs associés,
- Une incapacité à entrer dans un échange réflexif,
- Une incapacité à se libérer d'une prestation standardisée,
- Un manque de recul sur la proposition didactique exposée,
- Des réponses peu argumentées, incomplètes, superficielles,
- Un manque de connaissances relatives à l'enseignement professionnel et aux champs d'activités de la gestion et de l'administration,
- Un manque d'écoute,
- Un registre de langage non adapté.